



## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du lundi 4 juillet 2016

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 05.*

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2016

#### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 6 juin 2016**

Le procès-verbal de la séance du lundi 6 juin 2016 est approuvé par le Conseil Municipal.

### FINANCES

#### **1 – Indemnité pour le gardiennage des églises communales**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de maintenir, pour l'année 2016, le montant de l'indemnité allouée pour le gardien des églises, en retenant le plafond autorisé de 474,22 €, soit 948,44 € pour deux églises.

### PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

#### **2, 3, 4, 5 et 6 – Programmes d'aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi de subventions**

##### **Délibération n°2 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 1 050,00 €, à Madame RAMBAUD, pour ses divers travaux au titre du programme Label B Bien-Etre.

##### **Délibération n°3 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 1 050,00 € à Monsieur MALLARD, pour ses travaux de menuiserie au titre du programme Label B Bien-Etre.

##### **Délibération n°4 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 1 050,00 € à Monsieur GUILMINEAU, pour ses travaux de toiture au titre du programme Label B Bien-Etre.

##### **Délibération n°5 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 2 640,00 € à Madame GUYOT, au titre du programme de travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes, pour son magasin Bout'Chou Bout'Chutes.

##### **Délibération n°6 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 310,45 € à Madame GUYOT, au titre du programme de travaux de ravalement de façade par peinture pour son immeuble 21, place de l'église.

### URBANISME

#### **7 – Contrat Communal d'Urbanisme – Engagement de la Commune dans la phase études**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de solliciter le Département pour engager la réalisation d'un Contrat Communal d'Urbanisme (phase études) visant à revitaliser le centre-bourg,
- adopte la convention d'études à conclure entre le Département de la Vendée et la Commune,
- autorise la signature du Contrat Communal d'Urbanisme par Madame le Maire.

## ENVIRONNEMENT

### **8 – Contrat Territorial du Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Rochereau**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- décide de mettre en place des actions soutenues par le SIAEP de Rochereau et Vendée Eau visant à limiter et freiner les transferts de polluants et l’usage de pesticides,
- et autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

### **9 – Modification des statuts – Création et gestion d’une Maison de Services Au Public (MSAP) et changements relatifs à la création de la Commune nouvelle Sèvremont (P.J. n°1)**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- approuve la modification de l’article 2 « Compétences » par l’ajout d’une rubrique n°6 « « Création et gestion d’une Maison de Services Au Public et définition des obligations de service public en application de l’article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations »,
- approuve la modification des articles 1 « Constitution » et 5 « Composition du Conseil » suite à la création de la Commune nouvelle de Sèvremont,
- à approuver la nouvelle rédaction des statuts telle qu’elle figure en annexe,

*Madame le Maire lève la séance à 20 h 00.*